



APPEL A PROJETS PEDAGOGIE ET ORIENTATION NUMERIQUES INNOVANTES

Faire du numérique un levier de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle en Normandie

- REGLEMENT -



Cet appel à projets est financé par les Fonds Européens Structurels et d'Investissement FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et FSE (Fonds Social Européen) dans le cadre des Programmes Opérationnels 2014-2020 Haut-Normand et Bas-Normand.

1) Contexte : Les usages et services numériques en Normandie

C'est dans une Normandie unifiée que se construit aujourd'hui ce nouvel appel à projets.

La transformation numérique de la Normandie est amorcée, de nombreux acteurs ont débuté l'intégration du numérique dans leurs activités. Dans tous les domaines, des projets fondateurs du développement des usages ont vu le jour : éducation, formation, culture, tourisme, patrimoine, transports, développement durable, enseignement supérieur recherche, santé, services publics.

La Normandie se révèle donc une terre fertile pour les projets numériques et les fonds européens représentent un soutien important comme en attestent ces quelques projets :

- Dématérialisation des missions et des échanges pour la protection maternelle et infantile
- Mise en place d'un dispositif connecté en faveur de la prévention du vieillissement
- Mise en œuvre d'un générateur de jeux de plateaux virtuels pour l'apprentissage collaboratif
- Création d'un fablab et d'un pass numérique citoyen
- Développement de la plateforme régionale d'indexation des ressources multi-usages « PlaiR »
- Création d'un portail citoyen dans le domaine de l'action sociale
- Création d'un portail famille et amélioration des démarches usagers
- Création d'outils nomades pour la mise en place de l'aide médico-sociale
- Mise en place de l'e-administration pour les personnes morales.

Une stratégie régionale et l'opportunité des fonds européens

La stratégie numérique de la Région se donne pour missions de conduire la transformation numérique, d'équiper son territoire en ressources numériques sur la durée, d'activer tous les acteurs normands dans une logique innovante, collaborative et systémique.

La mise en cohérence des deux programmes Opérationnels FEDER-FSE 2014-2020 Haute-Normandie et Basse-Normandie représente une véritable opportunité pour contribuer à apporter une réponse à cet enjeu.

☞ Voir aussi l'annexe 1 « Contexte détaillé du « développement des usages et services numériques en Normandie ».

2) Le numérique dans les domaines de la formation et de l'orientation, en Normandie

Depuis quelques années, les professionnels normands de l'orientation (Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, réseaux d'insertion,...) et de la formation professionnelle initiale ou continue développent de nouveaux modes d'accès et de suivi de parcours de formation en utilisant les possibilités offertes par le numérique. Cela se concrétise par des outils interactifs d'information et d'orientation sur les métiers, accessibles en ligne (de plus en plus sur supports mobiles), par des systèmes d'information qui permettent la dématérialisation du processus de formation (inscription, définition et suivi de parcours, accès aux ressources, attestations de présence, évaluations...) mais

aussi par des processus pédagogiques multimodaux qui offrent la possibilité aux apprenants une continuité de parcours dans/hors des murs de l'organisme.

En 2016, ce sont environ 6000 parcours apprenants qui ont été réalisés, dans le cadre de la commande régionale pour la formation tout au long de la vie (contre 130 en 2012), en utilisant tous types d'outils : plateformes de téléformation, réseaux sociaux, espaces collaboratifs, MOOC (Massive Open Online Courses), outils d'évaluations en ligne... et tous types de situations : présentiel enrichi, tutorat en ligne, collaboration en ligne, évaluation par les pairs...

Les environnements de « jeux sérieux » et immersifs (réalité virtuelle, augmentée) font leur apparition dans certains contenus depuis peu.

Néanmoins, les degrés de maturité des structures qui dispensent ces services sont encore hétérogènes, certaines sont à l'aube des transformations liées au numérique quand d'autres accomplissent leur mutation depuis plus de 10 ans, les premières n'ayant pas encore de stratégie tandis que d'autres ont une feuille de route qu'elles enrichissent et repensent chaque année.

Une communauté d'échanges de pratiques, d'acquisition d'expertise sur les champs du numérique au service de l'orientation et de la formation existe en Normandie sous l'égide de Communotic, et est active depuis 2012. Organismes de formation, prescripteurs, financeurs, chercheurs et experts techniques contribuent à l'enrichissement de cette communauté.

L'état des lieux réalisé début 2017 sur les structures adhérentes à Communotic donne les conclusions suivantes :

Chez les professionnels :

- On note une montée en compétences des équipes (pédagogiques, administratives, fonctions support) sur les technologies numériques,
- Certains salariés sont même devenus experts et reconnus comme référents numériques dans leur structure,
- Les technologies numériques, utilisées d'abord pour les aspects pédagogiques du centre de formation, se mettent petit à petit au service de l'organisation interne : phénomène de numérisation de l'ensemble de la structure,
- Les pratiques expérimentées grâce à des projets montés avec le FSE/FEDER, prennent leur place dans le quotidien de l'organisme dans les années suivantes,
- Les structures sont en démarche constante d'amélioration de leurs pratiques liées au numérique : appétence à l'innovation et la remise en cause,
- Elles rentrent dans des démarches d'échanges, de co-construction, de contribution... (sur les ressources, les méthodologies...).

Cependant :

- Les formations créées avec du numérique sont rarement proposées à une cible autre que celle pour laquelle elles ont été créées,
- Par ailleurs, le temps nécessaire de passage de l'expérimentation à l'exploitation est assez long (2 ans minimum).

Ci-dessous quelques sujets qui ont été traités ces dernières années dans Communotic et qui ont permis aux adhérents de faire évoluer leurs pratiques. :

- *L'utilisation des réseaux sociaux en formation*
- *L'organisation et la mise en place du tutorat à distance*
- *Les outils de création de contenus et d'évaluation en ligne*
- *Multimodalité et illettrisme*
- *Choix d'un LMS (plateforme de téléformation)*
- *Charte sécurité informatique face à l'utilisation des google apps*
- *Réalité virtuelle, augmentée en formation*
- *Modèles économiques de la multimodalité*
- *Gérer le BYOD (Bring Your Own Device) en formation*
- *Suivre / organiser un MOOC*
- *Apprendre à apprendre avec le numérique*
- *Développer un modèle de recueil de traces pédagogiques avec la norme xAPI*
- *L'agilité au service des projets pédagogiques*
- *L'utilisation des tablettes et smartphones pour enrichir le présentiel*
- *Les droits d'auteurs liés aux ressources pédagogiques numériques.*

Quelques constats chez les apprenants ayant suivi au moins un parcours en multimodalité :

- La pratique de l'ordinateur était courante pour 90% d'entre eux avant leur entrée en formation,
- 90% suivent la partie « à distance » de chez eux, avec leur propre matériel et accès internet. Les 10% restant vont dans des espaces numériques, chez des voisins, plus rarement dans le centre de ressources de l'organisme,
- Les apprenants sont globalement satisfaits de cette modalité et la plupart d'entre eux redemande ce type de modalité pour leurs prochaines formations,
- D'ailleurs, 1/4 des apprenants fait plus de formation en ligne et à distance que ce qui est préconisé au départ dans leur parcours,
- Les pratiques de formation liées aux tablettes et smartphones commencent à se développer et sont appréciées.

Cependant :

- Des problèmes liés à la lourdeur des ressources ou des plateformes sont encore à déplorer,
- Le tutorat à distance doit être prévu, organisé et suffisant pour répondre aux besoins individuels des apprenants,
- La partie en ligne de la formation est encore pensée pour le support ordinateur. Or, les apprenants sont de plus en plus connectés avec leurs smartphones et tablettes.

3) Objectifs de cet appel à projets

Face à ces constats et dans un but d'optimisation de l'usage du numérique dans les domaines de l'orientation et de la formation, et pour adapter les offres au monde « numérisé » dans lequel nous sommes plongés, la Région Normandie lance cet Appel à Projets.

Il concerne le développement des services innovants s'appuyant sur le numérique et devra contribuer à l'un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Augmenter les compétences de chacun et notamment celles des publics fragilisés
- Renforcer la formation des salariés de faible niveau de qualification (notamment ceux qui sont en situation de précarité professionnelle)
- Faciliter toutes les étapes du parcours de réussite de l'apprenant

- Renforcer la formation initiale par la voie de l'apprentissage
- Orienter vers les métiers qui recrutent et particulièrement ceux en tension
- Renforcer l'attractivité normande
- Contribuer à l'enrichissement de l'écosystème numérique normand.

Les projets présentés doivent permettre aux porteurs d'amorcer ou de poursuivre leur transformation stratégique via le numérique. Les projets doivent leur permettre de se positionner autrement sur le marché, de créer de nouvelles activités, de nouveaux services, ou d'améliorer ceux existants, les rendre plus attractifs, plus performants, plus ouverts, plus flexibles... Pour autant, le projet soumis peut ne couvrir qu'une partie de cette stratégie globale.

Ils doivent avoir un impact positif sur :

- La structure (organisation, équipes, transfert de compétences, etc.)
- Les compétences de ses salariés
- Le public visé : le nombre, l'hétérogénéité (positionnement, individualisation) et la montée en compétences sur le numérique (dans le quotidien et leur futur métier)
- La qualité de la formation/orientation : amélioration du positionnement, individualisation des parcours, interactivité dans les parcours et les contenus... doivent être pris en compte dans le projet.

En outre, il sera demandé au porteur de décrire clairement dans son dossier de demande de subvention son positionnement au regard de :

- l'existant : compétences des salariés dans l'utilisation des outils numériques, outils numériques utilisés, pour quelle innovation pédagogique et/ou organisationnelle ?
- la stratégie numérique de long terme, en l'étayant : équipes au travail, compétences visées, plan de dissémination, méthodologie de mise en œuvre
- l'intégration du projet présenté dans cette stratégie
- l'analyse des principaux risques/freins auxquels il devra faire face.

A cette fin, le porteur de projet devra définir, à l'aide de la grille en annexe 2, les items sur lesquels le projet doit l'aider à **monter en compétences / changer d'échelle**. Il devra au moins sur 5 d'entre eux, s'engager à monter d'un ou plusieurs niveaux.

Cet engagement sera formalisé dans la convention (livrables).

👉 **A NOTER : Sont exclus du présent appel à projets, les projets portant sur l'innovation dans l'Enseignement Supérieur (sauf ceux portant sur la formation professionnelle et la filière sanitaire et sociale) qui feront l'objet d'un prochain appel à projets.**

4) Projets attendus : services innovants

L'appel à projets vise la création de systèmes innovants d'orientation et/ou de formation intégrant des technologies numériques.

La notion d'innovation sera analysée au regard des critères définis par la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) et la BPI dans une grille qui rend compte de tous les impacts possibles du

numérique : les impacts technologiques mais aussi toutes les transformations organisationnelles et de services qu'il permet de générer. L'annexe 3 détaille ces critères.

☞ **La typologie des projets attendus par fonds est déclinée dans les volets 1 FEDER et volet 2 FSE.**

5) Livrables et évaluation du projet

Les livrables attendus suite à la réalisation du projet sont les suivants :

- Un service numérique innovant et l'évaluation de sa mise en œuvre auprès de la cible définie :
 - o Le service numérique pourra être matérialisé par sa plateforme web, sa description, le processus de production du service.
 - o L'évaluation de sa mise en œuvre devra en donner les forces, faiblesses, décrire les conditions dans lesquelles il a été mis en œuvre et les promesses d'amélioration et de déploiement.
- Une évaluation du changement produit au sein de la structure, des compétences numériques acquises, des nouvelles manières de rendre le service ;
- Une évaluation des effets produits sur l'environnement : clients, usagers, territoire, secteurs professionnels, écosystème numérique...

L'ensemble des livrables sera formalisé dans la convention.

6) LES DISPOSITIFS FEDER ET FSE

Cet appel à projets mobilise les Fonds Européens Structurels et d'Investissement, FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et FSE (Fonds Social Européen) dans le cadre des Programmes Opérationnels FEDER/FSE 2014-2020 des territoires Seine-Maritime/Eure et Calvados/Manche/Orne.

Il est constitué de deux volets correspondant aux objectifs et aux modalités de mise en œuvre de ces dispositifs :

a) Le VOLET 1 – FEDER : *Votre projet porte sur le déploiement d'un service ou d'un outil numérique innovant au service de la formation et de l'orientation*

Au titre du programme opérationnel FEDER 2014-2020 Haut-Normand, il s'inscrit dans les objectifs spécifiques suivants :

- *L'O.S. 1.4 du Programme Opérationnel Haut-Normand « Accroître l'utilisation de services et outils numériques dans une visée économique » et vise à augmenter la part d'entreprises utilisant les outils numériques*
- *L'O.S. 1.5 du Programme Opérationnel Haut-Normand « Accroître l'utilisation des technologies numériques à vocation non-marchande » et vise à augmenter le nombre de services publics numériques innovants*

Au titre du programme opérationnel FEDER 2014-2020 Bas-Normand, il s'inscrit dans l'Objectif Spécifique 2.6 « Augmenter l'offre de services numériques à vocation économique, sociale et citoyenne » et vise à augmenter le nombre de services numériques innovants.

b) Le VOLET 2 – FSE - INNOVATION SOCIALE : *Votre projet vise la création des systèmes innovants de formation continue et d'orientation utilisant les technologies numériques, à destination des publics fragilisés*

Au titre du programme opérationnel FSE 2014-2020 Haut-Normand, il s'inscrit :

- *dans l'axe 6 « former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques », objectif spécifique 6.2 « Augmenter la qualité de l'orientation facilitant l'accès à la formation ».*

Au titre du programme opérationnel FSE 2014-2020 Bas-Normand, il s'inscrit

- *dans l'axe 4 « Faire accéder à la formation des personnes dont l'accès à l'emploi est rendu difficile par un déficit de qualification professionnelle, avec une priorité pour les personnes cumulant des difficultés sociales et professionnelles », objectif spécifique 12 « Augmenter la qualification des personnes en recherche d'emploi dont la qualification ne permet pas l'accès à l'emploi durable ».*

Ce dispositif s'inscrit dans l'innovation sociale et souhaite apporter des réponses nouvelles à des besoins sociaux mal ou non satisfaits en matière d'orientation professionnelle et de formation tout au long de la vie (formation professionnelle continue et apprentissage). Des secteurs professionnels spécifiques sont visés, tels que les métiers émergents, les nouvelles filières et les métiers en forte mutation ainsi que les métiers connaissant des difficultés de recrutement.

Le FSE visera à financer des projets d'ingénierie qui peuvent concerner tout ou partie du parcours de formation du public visé : orientation professionnelle – transition école/formation ou chômage (ou inactivité) / formation – intégration et suivi de la formation – passerelles entre formations - validation des compétences – intégration en emploi.

c) Articulation entre le FEDER et le FSE

Le volet 1 FEDER financera en priorité les projets dont la mise en œuvre nécessite principalement l'achat d'équipements, matériels numériques, l'acquisition de services d'hébergement d'application et/ou de licences, de logiciels, le développement d'applicatifs afférents aux services numériques dans une logique d'innovation.

Le volet 2 FSE privilégiera les projets qui développent majoritairement une ingénierie de formation. Les dépenses des projets pourront néanmoins inclure des dépenses de petits matériels nécessaires à leur réalisation. **Ces projets devront porter à minima sur l'innovation sociale** (cf. volet FSE).

7) DEPOT ET SELECTION DES CANDIDATURES

a) Préalables au dépôt d'une demande d'aide

Dans le cadre du présent Appel à projets, il est recommandé aux porteurs d'avoir eu, préalablement au dépôt du dossier de demande d'aide, un contact avec les services instructeurs, soit :

- la Direction de l'Aménagement Numérique pour le volet 1
- le service Fonds Européens pour la formation de la Direction Formation Tout au long de la Vie pour le volet 2.

☞ Coordonnées des personnes à contacter au paragraphe *Contacts* ci-dessous

b) Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature doit être déposé obligatoirement sur la plateforme régionale de dépôt dématérialisé :

<https://subventions.normandie.fr>

Les dossiers envoyés sous une autre forme ou hors délai ne seront pas pris en compte.

c) Calendrier de l'appel à projets

1 ^{ère} SESSION	
Ouverture de la plateforme de dépôt dématérialisé des dossiers de candidature	1 ^{ER} SEPTEMBRE 2017
Date limite de dépôt des dossiers	30 NOVEMBRE 2017
2 ^{ème} SESSION	
Ouverture de la plateforme de dépôt dématérialisé des dossiers de candidature	1 ^{er} SEPTEMBRE 2018
Date limite de dépôt des dossiers	30 NOVEMBRE 2018

d) Comitologie

La réception et l'instruction des dossiers seront effectuées par les services instructeurs.

Les dossiers qui répondent aux conditions d'éligibilité seront analysés au regard des critères de sélection et selon les modalités de notation définis dans chaque volet.

Au cours de l'instruction, le porteur de projet pourra être contacté.

Les dossiers seront ensuite soumis :

- Au **Comité de pré-sélection** qui émettra un avis technique et d'opportunité
- Pour avis au **Comité Régional de Programmation** qui suivra chaque session de l'Appel à projets
- Pour décision à la **Commission Permanente de la Région Normandie**.

Le porteur de projet recevra un courrier lui notifiant l'attribution ou le refus d'attribution d'une subvention à la fin de ce cycle.

e) Publicité

Les porteurs de projets bénéficiaires d'une aide FEDER, devront se conformer aux obligations de publicité suivant l'annexe XII du règlement (UE) n° 1303/2013.

Une information est disponible sur le site <http://www.europe-en-normandie.eu/>

f) Contacts

Région Normandie

Direction Aménagement Numérique

M. Christophe JOURDAIN (02 31 06 79 05 – christophe.jourdain@normandie.fr) pour les questions relatives à l'innovation

Mme Christel JAUBERT (02 31 15 25 77 – christel.jaubert@normandie.fr) pour l'ingénierie de projet FEDER

Direction Formation Tout au long de la Vie (Service Fonds Européens pour la formation)

Mme Patricia DRUEZ (02 32 76 38 16 – patricia.druez@normandie.fr)

Volets et annexes

- Volet 1 : Dispositif FEDER
- Volet 2 : Dispositif FSE
- Annexe 1 : Développement des usages numériques en Normandie
- Annexe 2 : Grille de positionnement d'une structure de formation sur son dispositif de formation multimodale
- Annexe 3 : Qu'appelle-t-on l'innovation dans cet appel à projets ?
